

PACTE PLP : NON AU PIÈGE DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE !

Le ministère nous refuse une revalorisation indiciaire à la hauteur de nos tâches et de nos qualifications. Après des décennies de dégradation de notre pouvoir d'achat, il veut nous faire croire que nous serions volontaires et accessoirement assez oisifs pour travailler beaucoup plus.

Pour les PLP, c'est 6 briques sinon rien.

Pourquoi un PACTE insécable et si indigeste en LP ?

Le PACTE spécial PLP va financer :

- **des heures d'enseignement annuelles** qui ne figureront pas ou plus dans la DHG : heures d'enseignement en MC ou FCIL, heures dédoublées en Français et en Maths soit une perte d'heures postes et d'HSA ! Ajoutez à cela la disparition programmée des IMP et des HSE, dont le Ministère ne fait pas mystère ;
- des heures d'options et des heures de soutien en BTS, donc, pour beaucoup d'entre nous, **hors établissement** ;
- des heures de **remplacement** de courte durée ;
- des **missions forfaitaires** qui, pour certaines, n'ont rien à voir avec notre métier de pédagogue.

Voir les **missions en Lycée professionnel**

NB : L'infographie laisse penser que le PACTE PLP ne comprend que 5 missions. Or, la FAQ du Ministère indique bien 6 missions (6 x 1 250 = 7 500 €).

Volontaires, donc corvéables à merci !

Réfléchissez-bien avant de signer.

Le PACTE est une annualisation du temps de travail :

- Les heures des missions en face-à-face pédagogique, 18h pour les remplacements de courte durée et 24h pour les autres, seront décomptées, après service fait, donc **hors jours fériés et périodes de PFMP**.
- Les 18h de remplacement de courte durée pourront vous être imposées **du lundi matin au vendredi soir** (voire jusqu'au samedi matin) indépendamment de notre EDT ou des périodes de PFMP de nos classes.
- Certaines missions forfaitaires, outre le fait que nous ne serons pas à même d'en apprécier la charge au moment de notre engagement, pourront nous être **imposées pendant les vacances scolaires**, lors des permanences des personnels administratifs. Le Ministère, depuis le temps qu'il rappelle aux enseignants qu'ils n'ont droit qu'à 5 semaines de congés payés par an comme tous les fonctionnaires, trouvera là, enfin, l'occasion idéale d'appliquer cette règle.



Le Pacte n'apporte aucune garantie dans la durée.

C'est un engagement annuel : l'augmentation des revenus n'est donc pas pérenne et les signataires, titulaires ou contractuels, ne seront pas plus assurés que les non-signataires de conserver leur poste ou de voir leur contrat renouvelé.

Refusons ce Pacte

...pierre angulaire de la scandaleuse réforme des Lycées Professionnels

2023-2024 est une année charnière : les DHG sont déjà arrêtées et nous avons la possibilité d'avoir des HSE, en nombre encore suffisant, pour tous ceux qui en auraient besoin. De plus, vu la lourdeur des missions, il est fort à parier qu'il ne sera pas proposé d'HSA aux signataires.

Refusons le PACTE pour faire obstacle à la généralisation de l'annualisation de nos services et la mise en œuvre de la réforme des Lycées professionnels qui n'est bonne ni pour les enseignants ni pour les élèves.



Ainsi, le Pacte, qui nous est présenté comme une opportunité pour améliorer des rémunérations en berne, semble avoir pour objectif essentiel de faire travailler les enseignants bien plus qu'ils ne travaillent aujourd'hui, sur des missions bien plus diversifiées et surtout, de rendre les professeurs interchangeables.

Par ce biais, le ministère entend pallier la crise de recrutement et l'État économise par la même occasion une éventuelle revalorisation du métier de professeur, qui serait trop coûteuse. Avec un art de l'enfumage bien maîtrisé, on tente de nous faire croire que les élèves en tireront bénéfice et que les professeurs gagneront plus... Pipeau !

Au SNALC, nous dénonçons cette manipulation, cette incitation des collègues à accepter de leur propre chef, moyennant quelques euros, de signer un engagement sans même connaître ce qui les attend et avec la ferme intention de les rendre corvéables à merci.

Ne vous y trompez pas ! Si certains y trouveront un intérêt financier à court terme, ce bricolage est un leurre, une aberration qui va entraîner une organisation délirante, des inégalités de traitement et à terme, une redéfinition du métier de professeurs avec des missions pour faire tout, n'importe quoi et surtout n'importe quand. Une chose est sûre, le Pacte aura une incidence sur nos conditions de travail dans un futur plus ou moins proche, et c'est bien l'objectif caché.



Votre correspondant au Corbusier :

Budimir Stankovic PLP

06.11.62.51.99